

## Editorial par Céline Michell



*Membre des commissions :  
culture, cadre de vie, économie  
marchés, information et  
communication.  
Membre de l'office de tourisme  
et du comité du bulletin (Saint-  
Renan Actualités)*

Dans notre dernier numéro, nous avons évoqué les points forts de notre action depuis 2014, début de ce mandat. Nous souhaitons aujourd'hui vous exposer le fonctionnement de notre groupe d'action municipale afin de montrer pourquoi et comment nous représentons un « nouvel élan » pour Saint-Renan.

Nos élus, au conseil municipal, sont entourés d'une équipe de Renanais décidés à œuvrer de manière constructive.

Avant chaque conseil municipal, notre groupe examine les dossiers soumis par la majorité municipale et choisit la réponse à apporter, toujours collégiale. Quand un de nos élus prend la parole, c'est toute une équipe qui s'exprime.

Notre groupe compte 5 élus sur 29 mais cette minorité **active** parvient à infléchir la politique conduite par la majorité. Comment ? En restant ferme sur notre ligne politique et en étant force de propositions.

Des propositions contenues dans notre programme et jusqu'alors rejetées par la majorité ont depuis été prises en considération, comme par exemple l'avenir du centre-ville.

Lors des conseils, trois choix se présentent à nous : le vote « pour », « contre » ou « abstention ». Lorsque nous votons contre une mesure, nous nous exprimons POUR la défense de l'une de nos priorités.

## NOUS DÉFENDONS UNE POLITIQUE FAMILIALE SOLIDE ET COHÉRENTE

La famille est une valeur importante pour nous. Nous souhaitons faciliter la vie des familles et rendre accessibles à tous l'ensemble des services municipaux : crèche, garderie, cantine. Voici des actions concrètes que nous proposons :

### Des tarifs adaptés et modérés

La majorité municipale vote, tous les ans, une augmentation des tarifs supérieure à celle du coût de la vie : depuis 2014, les prix ont augmenté en moyenne de 3,75% alors que l'inflation sur la même période a été de 0,8%. A Saint Renan, la contribution des familles ne cesse d'augmenter.

Une grande enquête menée en 2014 a donné un prix moyen du ticket de cantine à 2.9 €. A Saint Renan, il était déjà de 4€ et n'a cessé d'augmenter depuis pour s'établir à 4.15 en septembre 2017 !

La seule aide accordée à certaines familles consiste à rembourser en tickets, plusieurs mois plus tard. Le « quotient familial » appliqué à Saint-Renan diffère de celui de la CAF ; il est calculé sur d'autres critères...

Augmenter les tarifs revient à exclure des familles. Nous avons donc voté contre la hausse de ces tarifs POUR une cantine accessible à tous.

L'an dernier, la première demi-heure de garderie était gratuite pour tous les enfants. Les conseils d'école passés, au mois de juillet, la majorité a choisi de revenir sur cette gratuité. Nous sommes le seul groupe municipal à avoir voté contre la facturation de cette demi-heure, POUR la défense des familles.

## **Des services adaptés aux besoins des familles : un Accueil de Loisirs ouvert en août, un Accueil Jeunesse ouvert à tous**

L'an dernier, l'Accueil de Loisirs a fermé ses portes 3 semaines en août pour des raisons budgétaires (économie de personnel). Cette année encore, il fermera ses portes durant deux semaines, en plein été. Face à cette contrainte les parents ont deux choix : prendre leurs vacances en fonction des dates d'ouverture du centre ou chercher un autre centre d'accueil (quand cela est possible). Aujourd'hui l'offre de service d'accueil d'enfants de Saint-Renan est inférieure certaines communes voisines plus petites.

D'autre part, nous regrettons que lorsqu'une activité hors du centre est organisée par l'Accueil de Loisirs, il y a peu d'enfants qui puissent y participer, les autres restant au centre. Par exemple, pour les sorties à la piscine, ce sont seulement 8 enfants qui sont acceptés.

Le problème est le même pour la Maison de la Jeunesse : aux vacances de printemps, seulement une dizaine d'ados ont pu partir à Lesconil et rien n'étant prévu pour ceux qui sont restés à Saint-Renan.

Un accueil de 8 ou 10 enfants et jeunes nous paraît beaucoup trop modeste pour une commune qui estime « veiller au bien-être de ses enfants ».

## **Un CMJ dynamique : des devoirs mais aussi des droits**

Nous constatons que le Conseil Municipal Jeune n'est plus très actif. Il leur est souvent demandé de participer à des commémorations ou d'être présents à la maison de retraite pendant les médiévales. Ils remplissent leurs devoirs d'élus. En échange de ces devoirs, ils ont des droits : celui, par exemple de pouvoir monter des projets « à eux ». Or, nous n'avons pas eu connaissance de nouveaux projets depuis un moment : la majorité manque-t-elle de temps pour les encadrer ? Depuis septembre, nos élus (Maryse Garlan et Marc Villaren) n'ont pas eu de réunion du CMJ. Pourtant la jeunesse est une force, les jeunes conseillers ont des projets : il faut les accompagner pour les mettre en œuvre. Nous sommes prêts à nous y engager.

## **Un accès à la propriété facilité**

Nous avons voté, en septembre dernier, POUR un Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), avec la majorité. Dans ce plan, il est écrit qu'il s'agit de **renforcer l'offre de logements à coûts abordables pour les familles avec des enfants et favoriser leur accession à la propriété.**

Or, la première mesure prise par la majorité a été de **supprimer l'exonération de la taxe foncière sur les constructions nouvelles pour les deux premières années.** Nous étions POUR le maintien de cette exonération afin de faciliter l'installation des familles.

## **En conclusion :**

Nous ne partageons pas les choix de la Municipalité en matière de politique familiale. Voici nos propositions:

- cesser d'augmenter les tarifs des services municipaux au-delà de l'inflation,
- utiliser les mêmes critères que la Caisse d'Allocation Familiale pour le calcul du quotient familial,
- adopter une politique tarifaire en fonction des capacités financières,
- ouvrir l'Accueil de Loisirs tout l'été,
- revoir à la hausse les capacités d'accueil des enfants et de la jeunesse,
- dynamiser le Conseil Municipal Jeunes,
- remettre en place l'exonération de la taxe foncière les deux premières années.

Vous pouvez, vous aussi, nous exposer vos points de vue et vous faire entendre au conseil municipal, grâce à nos élus. Nous sommes à votre écoute le samedi matin à 11h30 à la salle des élus de la mairie (hors période estivale), par mail, fac ebook et courrier (boîte aux lettres à la mairie). À bientôt !